

## Communiqué de presse

Paris, le 2/12/2021

# Recycler les friches franciliennes : 39 nouveaux projets d'aménagement lauréats du plan France Relance

Dans le cadre du plan France Relance, l'État apporte un soutien exceptionnel à la reconquête des friches, en mobilisant en 2021 au niveau national un fonds de 589 millions d'euros (hors ADEME). Son déploiement se fait au travers de deux éditions de l'appel à projets (AAP) régional « Recyclage foncier des friches pour l'aménagement en Île-de-France », offrant un soutien total de 108,50 millions d'euros aux projets franciliens sous forme de subvention.

Les 39 projets lauréats franciliens de la seconde édition de cet AAP, lancée le 15 juillet 2021, viennent d'être désignés. Avec les 46 projets retenus lors de la 1<sup>ère</sup> édition, ce sont donc 85 projets d'aménagement qui sont soutenus pour accélérer la reconquête des friches contribuant ainsi à l'aménagement durable des territoires.

## 39 lauréats pour la 2<sup>nd</sup>e édition 2021

Afin de poursuivre la dynamique engagée lors de la 1<sup>ère</sup> édition, cette nouvelle édition de l'appel à projets régional « Recyclage foncier des friches » vient soutenir 39 nouveaux projets à hauteur de 44,42 M€.

Parmi les 39 projets franciliens subventionnés, 3 projets sont situés à Paris, 7 en Seine-et-Marne, 5 dans les Yvelines, 3 en Essonne, 5 dans les Hauts-de-Seine, 8 en Seine-Saint-Denis, 4 dans le Val-de-Marne et 4 dans le Val-d'Oise. Ce soutien permettra d'accélérer la mise en œuvre de projets répondant aux objectifs de maîtrise de l'étalement urbain et de revitalisation territoriale qui sont confrontés à des coûts de démolition, de dépollution ou de restructuration lourde. La mobilisation des porteurs de projet et la qualité des dossiers présentés démontrent l'importance d'accompagner le recyclage foncier en faveur d'un aménagement durable des territoires.

## Exemples de projets retenus pour la 2<sup>e</sup> édition 2021 :

- A Paris (75), le projet porté par la SOREQA consiste au traitement d'un immeuble en situation d'habitat dégradé ;
- A Paris (75), le projet de rénovation de la friche de la halle du Rouvray, porté par l'Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, pour l'ouverture d'un nouvel espace proposant au public des activités culturelles et ateliers de pédagogie à l'environnement ;
- A Lieusaint (77), la phase 2 du projet d'éco quartier « eau vive » sur le site de l'ancienne sucrerie Béghin-Say, porté par l'EPA Sénart ;
- A Meaux (77), le projet de restructuration de l'hôtel particulier Mutel de l'Isle, porté par la SEM du Pays de Meaux habitat ;
- A Epône (78), 1001 Vies Habitat viabilise, démolit et cède des terrains afin qu'une opération globale de construction neuve ayant notamment vocation à reloger, sur site, les locataires des bâtiments démolis soit réalisée ;
- A Mézières-sur-Seine (78), la communauté urbaine GPSEO porte un projet de requalification du pôle et quartier de gare d'Epône Mézières, permettant de recycler des friches

- industrielles et nappes de parking sous-utilisées, en y créant un quartier mixte, avec le développement d'équipements publics, de locaux tertiaires et d'environ 548 logements ;
- A Évry-Courcouronnes (91), le projet la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud de démolition pour créer des espaces publics et reconstituer des immeubles à usage de logements et d'activité, dans l'objectif de redonner de l'attractivité au centre urbain d'Évry-Courcouronnes ;
  - A Évry-Courcouronnes (91), le projet de Grand Paris Aménagement vise à l'acquisition, la remise en état et la viabilisation du foncier pour ensuite le céder à des opérateurs en vue d'y réaliser le programme de la ZAC, principalement composé de logements ;
  - A Nanterre (92), le projet de ZAC des Groues porté par Paris La Défense vise à développer un nouveau quartier mixte à dominante résidentielle sur la commune de Nanterre à l'horizon 2030.
  - A Villeneuve-la-Garenne (92), le projet de l'Etablissement public territorial Boucle Nord de Seine avec un redressement de la copropriété de l'îlot du Mail, avec une restructuration des locaux commerciaux et des logements en rez-de-dalle.
  - A Saint-Denis (93), la société APFF porte le projet de reconversion d'une ancienne piscine municipale pour créer un établissement culturel.
  - A Pierrefitte-sur-Seine (93), la SOREQA procède aux travaux de préparation et de démolitions nécessaires à un projet d'environ 78 logements dont 28 sociaux sur un foncier dégradé.
  - A Villeneuve-Saint-Georges (94), le projet de l'EPA ORSA dans le cadre de la réalisation du programme de la ZAC, avec l'acquisition du foncier dégradé du centre-ville de Villeneuve-Saint-Georges pour y réaliser des travaux de démolition, dépollution et VRD.
  - A Fontenay-sous-Bois (94), la MAB SPL va assurer la démolition-reconstruction d'une copropriété soumise à des contraintes géotechniques très fortes pour la réalisation d'un projet immobilier résidentiel (50% en BRS, 50% en accession libre) et pour l'aménagement d'une coulée verte.
  - A Argenteuil (95), le projet de l'EPT Boucle Nord de Seine consiste en démolition et reconversion des friches pour mise en œuvre à terme d'un projet à dominante résidentielle, comportant 25 % de logements sociaux.
  - A Montigny-lès-Cormeilles (95), la municipalité acquiert un ensemble de parcelles à destination commerciale afin de créer un morceau de centre-ville sur lequel sera créé à termes 3750 m<sup>2</sup> de commerces/activités, 135 logements et deux équipements publics.

Pour retrouver l'ensemble des lauréats : [ici](#)

## 85 projets soutenus par les deux appels à projets

Les deux appels à projets avaient **pour vocation d'être un accélérateur d'opérations**, en assurant un effet de levier sur des projets dotés d'un programme de constructions de logements ou de locaux d'activités qui ne peuvent aboutir car en déficit notamment à cause des surcoûts liés au traitement des friches. Ils permettront d'aider des opérations sur des espaces artificialisés et ainsi d'éviter l'artificialisation des sols si de tels projets se développaient sur des terrains naturels ou agricoles.

Au total, les 85 projets lauréats permettent ainsi d'assurer le recyclage de près de **580 hectares de friches** sur lesquels une production de plus de **30 000 logements** est prévue.

### Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,  
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



5, rue Leblanc  
75911 Paris Cedex 15